Image not found or type unknown

Litige avec 1 garage ou j ai acheter 1 voiture d occasion

Par **Rouquin**, le **10/01/2015** à **00:43**

Bonjour,j ai achete 1 voiture fin mai 2014 quelque jours après avoir acheter le véhicule voyant qui s allumé j appel le garage ou je l ai acheter il me dit que sa doit être 1 Probleme de particule dans le catalyseur il éteint le voyant à l aide d une valise de dépannage à nouveau quelque jour plus tard même Problème il s avéré que pot d échappement percé il me fait 1 brasure car dit que sa rentré pas dans le cadre de la garantie 1 mois plus tard conteur de vitesse bloquer je la ramené il garde la voiture 1 semaine fait environ 700 km avec me dit pour lui pas de problème je repart avec ma voiture j ai de nouveau des problème roulement qui fait du bruit ,quand j accélère sa patine comme si elle avait du mal à accélérer pour le garage c est des pièces d usure et que il n y a pas de vice cacher je le menace d appeler 1 expert il reste avec 1 aplomb que lorsqu on achète 1 voiture d occasion se n est pas 1 voiture neuf je le consoit bien il ne m'a pas fourni non plus la facture de la courroie de distribution que je réclame depuis le début je lui ai dit que je lui ramenai la voiture et que je voulais être dédommage il ma dit oui mais pas au pris que je l ai acheter 3000 euros elle avait 138000km au moment de l achat elle en 152000km à ce jour depuis 7 mois je sais plus quoi faire merci de rendre réponse cdlt

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés